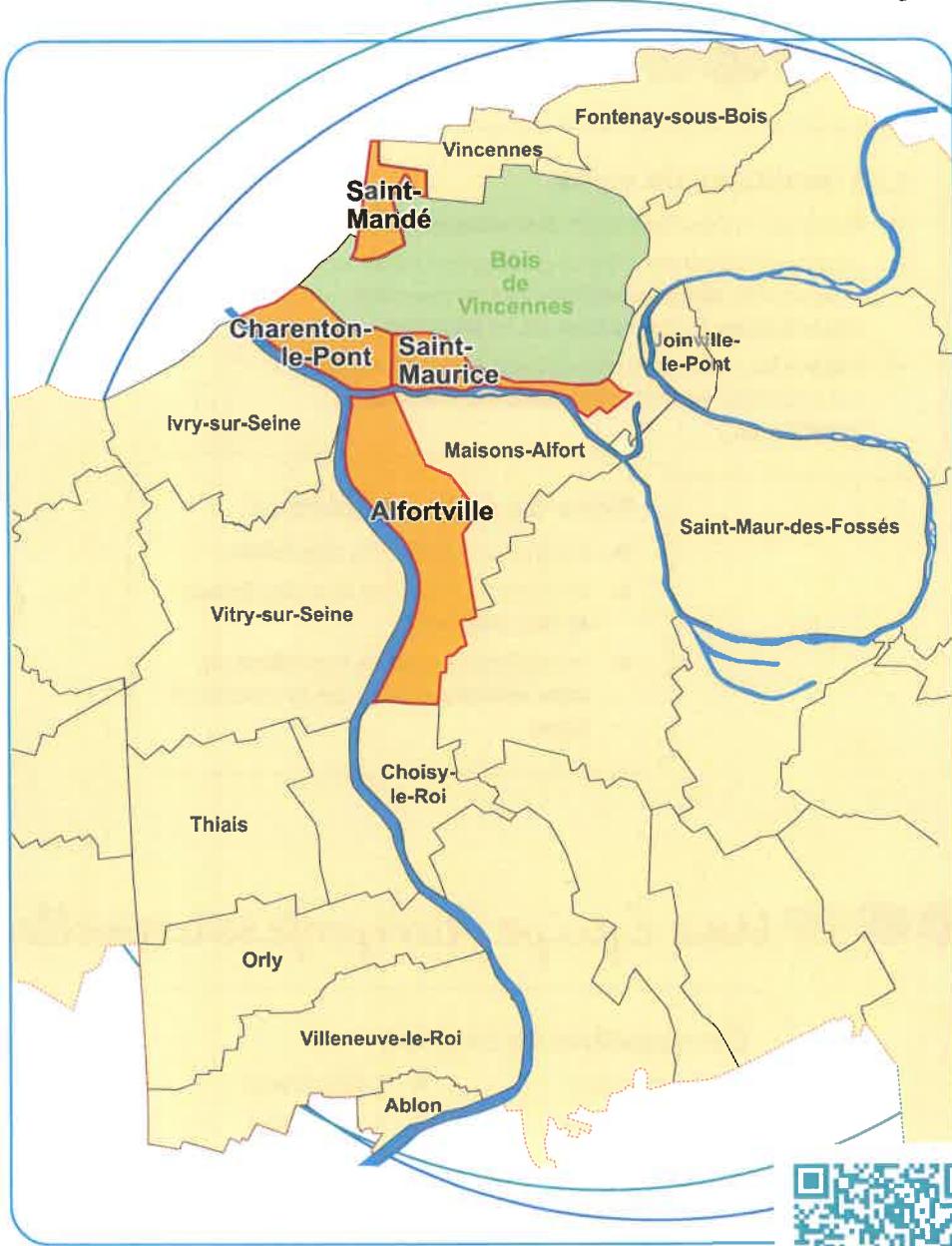


Zone d'intervention de l'UMGP



Retrouvez l'UMGP sur
www.hopitaux-saint-maurice.fr/Unité-mobile-geronto-psychiatrie/5/138/44



© Hôpitaux de Saint-Maurice - Mars 2023 - Illustration créée par rawpixel.com / Freepik



Unité mobile de géronto- psychiatrie (UMGP)

Missions

- L'équipe mobile de géronto-psychiatrie est une équipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'évaluation des troubles psychiques et/ou démentiels du sujet âgé de 75 ans et plus.

Psychiatrie de liaison

- L'équipe de l'UMGP assure la psychiatrie de liaison des différents services de rééducation des Hôpitaux de Saint-Maurice pour les personnes âgées de plus de 75 ans.



Pour qui ?

- Le sujet âgé de 75 ans et plus au domicile, en hébergement collectif ou hospitalisé dont le domicile se situe sur la commune d'Alfortville,
- de Saint-Mandé,
- ou de Charenton-le-Pont,

- de Saint-Maurice.

Quand, comment ?

Vous pouvez nous contacter

- du lundi au vendredi de 9h à 16h40
- En dehors de ces horaires et en cas d'absence, un répondeur est à votre disposition.
 - Tél. : **01 49 77 29 90** ou **06 47 75 53 25**
 - Fax : **01 43 78 80 44**
 - umgp94g16@ght94n.fr

Modalités d'intervention

- L'UMGP intervient :
 - à la **demande du médecin traitant, de l'entourage, des différents intervenants au domicile, ainsi que des services hospitaliers ou des services sociaux.**
 - avec **l'accord du médecin traitant** dans le souci d'apporter un appui aux ressources déjà existantes et de faciliter le parcours de soins en orientant dans la filière adaptée.
- Le signalement se fait par téléphone ou e-mail.
- Tout signalement amène à une **évaluation de la situation** par l'équipe pluridisciplinaire et à une prise de contact avec le médecin traitant.
- La durée de l'intervention est limitée à quelques mois.

Les soins

Les modalités de soins

- Évaluation au domicile** des situations de crise,
- Accompagnement de la personne et de son entourage** dans les différentes démarches nécessaires à l'évaluation de la situation,
- Aide à la **mise en place du dispositif favorisant un maintien à domicile** dans les meilleures conditions.

Prise en soins spécifique

- visites à domiciles** régulières,
- accompagnement** lors des bilans et des examens,
- coordination** entre les différents intervenants auprès de la personne âgée.

Une équipe pluriprofessionnelle

Composition de l'équipe

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| ● 2 gériatres | ● 2 infirmières |
| ● 1 psychiatre | ● 1 secrétaire |
| ● 1 infirmière coordinatrice | ● 1 interne docteur junior |
| | ● 1 psychologue |